



Observatoire de la corruption

Revue de presse hebdomadaire

DU 05 AU 11 DECEMBRE 2009
N° 85

Dans ce numéro :

MAROC	2 - 9
INTERNATIONAL	10 - 14
A SAVOIR	15

Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption

FOCUS

05-06/12/09



Affaire OUDGHIRI: A qui profite la médiatisation?

Le rapport du juge d'instruction sur l'affaire Khalid OUDGHIRI est dans toutes les rédactions. Il a été exploité, la semaine dernière, dans ses grandes lignes et ses détails, bien avant son examen par la

Chambre criminelle de la Cour d'appel de Casablanca. Qui tire les ficelles de la médiatisation de l'affaire sachant que les prévenus cités restent innocents jusqu'à ce que la justice dise son dernier mot ?



Khalid OUDGHIRI appelé à la barre

Les journaux nationaux, viennent de s'en donner à cœur joie pour évoquer le cas de Khalid OUDGHIRI, appelé à la barre par le juge de la Cour d'appel de Casablanca. Quelques journaux, autoprocla-

més bien pensants, avaient notamment trouvé un moyen original d'inviter l'opinion publique à voir dans la parution de ce dossier la main cachée du makhzen!

Affaire
OUDGHIRI



Le banquier maudit

Après avoir fait gagner des milliards à l'ONA, le champion du Makhzen économique, aujourd'hui en fuite à l'étranger, s'apprête à être jugé pour corruption. A l'origine du scandale, la plainte déposée par Abdelkrim BOUFTAS, neveu de l'ancien ministre de l'Habitat, Abderrahmane BOUFTAS. Selon la plainte, l'ex-PDG d'Attijariwafa Bank aurait forcé la main à Abdelkrim BOUFTAS pour l'obliger à brader un terrain hypothéqué au profit du promoteur Miloud CHAABI. BOUFTAS s'auto dénonce comme corrupteur en affirmant avoir versé un pot-de-vin au banquier par l'intermédiaire de son notaire, Mohamed

HAJIRI. Ce dernier, aujourd'hui sous contrôle judiciaire, reconnaît être intervenu auprès de OUDGHIRI en faveur de BOUFTAS, mais nie avoir exigé ou encaissé un pot-de-vin contre un tel service. La plus importante preuve matérielle retenue contre le notaire: des chèques initialement émis en faveur des sociétés BOUFTAS et dont le montant a été immédiatement reversé sur les différents comptes du notaire. Contre OUDGHIRI, aucune preuve matérielle ne ressort du rapport de l'instruction.

07/12/09



L'ex-PDG d'Attijariwafa Bank est accusé d'association de malfaiteurs

Selon des sources ayant accès au dossier OUDGHIRI, le procureur général du roi appelle à retenir deux nouveaux chefs d'accusation: association de malfaiteurs et falsification. Selon le procureur général, les conclusions de l'information menée par le juge d'instruction près la Cour d'appel, sur l'affaire OUDGHIRI, ne correspondent pas à la

plainte déposée par BOUFTAS. Le plaignant accuse OUDGHIRI d'association de malfaiteurs, escroquerie, falsification, corruption et abus de pouvoir, tandis que l'enquête du juge d'instruction n'a abouti qu'à l'accusation de corruption pour Mohamed HAJIRI et de complicité de corruption pour Khalid OUDGHIRI.

08/12/09



HATIMI: La France ne livrera pas OUDGHIRI à la justice marocaine

Il sera sans doute impossible de passer OUDGHIRI en jugement. L'avocat HATIMI a souligné que, selon les principes régissant l'entraide judiciaire entre le Maroc et la France, aucun des deux pays n'extrade ses ressortissants. Ainsi, la France ne livrera pas OUDGHIRI, de nationalité française, à la justice marocaine. Si l'ex-PDG ne se

rend pas spontanément, il ne pourra être jugé que par contumace. Selon des sources judiciaires, le dossier « BOUFTAS-OUDGHIRI » n'est qu'un règlement de comptes ; à son origine les relations tendues entre OUDGHIRI et Mounir MAJIDI, dirigeant de la holding royale.

09/12/09



L'examen des nouveaux chefs d'accusation retenus dans le dossier OUDGHIRI

Il est probable que la chambre correctionnelle près la Cour d'appel de Casablanca examine aujourd'hui, l'appel présenté par le procureur général du roi concernant de nouveaux chefs d'accusation retenus dans le dossier OUDGHIRI. Le juge

d'instruction n'avait retenu que le chef d'accusation de corruption contre le notaire HAJIRI et celui de complicité de corruption pour OUDGHIRI.

DIVERS

05-06/12/09



Abus de pouvoirs: Le magistrat juge mais n'administre pas

La Chambre sociale de la Cour Suprême a rendu un arrêt dans un dossier opposant le Procureur Général du Roi à la société Ibn Ezzaydia.

Il s'agit d'un arrêt qui condamne l'intervention des juges dans un domaine réservé à l'administration et le dépassement manifeste des limites du pouvoir judiciaire. Le magistrat juge mais n'administre pas.



Appel à l'application des lois concernant la lutte contre la corruption

Le représentant parlementaire, Abdelghani OUAFIK a questionné le ministre chargé de la modernisation des secteurs publics sur les mesures envisagées par le gouvernement pour faire face à la corruption, et remédier à la régression du Maroc dans le classement de Transparency International,

qui a surpris tous les marocains. Le ministre a, de son côté, précisé que la mise en place de l'Instance centrale de prévention de la corruption est une application de l'article 6 de la Convention des Nations Unies contre la corruption, et est un premier pas dans la lutte contre ce fléau.



El MANOUNI vote pour les islamistes à Oujda après les avoir accusés de corruption

La conseillère communale, Fadoua EL MANOUNI, a voté pour les islamistes du PJD à Oujda. Elle les avait pourtant accusés d'avoir

voulu la corrompre lors de la dernière session du Conseil municipal.

07/12/09



Transparency: Le budget général du pays manque de transparence

Selon le guide du budget ouvert (Open Budget), publié dernièrement par Transparency Maroc, le gouvernement marocain ne communique pas assez sur le budget général de l'Etat. Le Royaume a eu une note de 27 sur 100 dans le guide de 2008. Selon M. Azzedine AKESBI, secrétaire général adjoint de Transparency Maroc, les citoyens ont le droit d'ac-

céder à l'information pour garantir leur implication dans les discussions sur le budget. Le rapport ajoute que le niveau de transparence du budget dépend de la volonté des pouvoirs publics à assumer leur responsabilité face aux citoyens.

08/12/09

LE SOIR Lutte contre la corruption: Le gouvernement annonce un plan d'action

Mohamed ABBOU, ministre chargé de la modernisation des secteurs publics a présenté hier un nouveau plan d'action du gouvernement pour la lutte contre la corruption. La feuille de route présentée lors de la réunion de la commission nationale de

lutte contre la corruption, prévoit une série de mesures à mettre en œuvre pour chaque département ministériel. Chaque département présentera les mesures spécifiques qu'il entend faire appliquer à la clôture des travaux de la commission.

LE SOIR **الجزيرة** Corruption: journée d'information à Rabat

L'Instance centrale de prévention de la corruption tiendra le 9 décembre à Rabat une journée d'information. Elle présentera au public les résultats

des travaux de la 3^{ème} conférence des Nations Unies contre la corruption, qui s'est tenue du 7 au 13 novembre dernier à Doha.

بيان اليوم **LE SOIR** L'expérience en matière de lutte contre la corruption exposée au Caire

L'expérience marocaine en matière de lutte contre la corruption a fait l'objet d'un exposé lors de l'atelier de travail intitulé : « Les meilleures pratiques pour réaliser la transparence et l'intégrité », tenu au Caire les 6 et 7 décembre avec la participation de pays d'Asie et du Moyen-Orient. A cette occasion, Moulay Hassan ALAOUI SLIMANI, chef de cabinet du président de l'Instance centrale pour la prévention de la corruption (ICPC), a rappelé les grandes lignes de la politique marocaine en matière

de lutte contre la prévarication, ainsi que les actions menées et les mécanismes de travail des différentes organes gouvernementaux et non-gouvernementaux œuvrant dans ce domaine. M. ALAOUI a tenu à mettre en lumière l'expérience du Maroc, qui a mis en place un arsenal juridique global et intégré et une politique multisectorielle de prévention, et a veillé au respect de la séparation entre les mécanismes préventifs et répressifs.

أصداء ABOUDRAR lutte contre la corruption dans le secteur du transport

En décidant de lutter contre la corruption dans le secteur du transport, l'Instance centrale de prévention de la corruption semble s'attaquer à l'un des maillons faibles du pays. ABOUDRAR doit notamment garder en mémoire que le lobby du trans-

port est l'un des plus forts au Maroc. La preuve en est l'incapacité des gouvernements EL FASSI et JETTOU à introduire le nouveau code de la route. L'ICPC réussira-t-elle à faire face à ce lobby ?

09/12/09

ALBAÏANE Deuxième affaire du marché de gros de Casablanca: vers de nouveaux rebondissements

Le témoin principal, Mourad GUERTOUMI a été auditionné, lundi, par le juge d'instruction, Noureddine DAHIN. Assisté par Tarik SOUBAI, président de l'Instance nationale de protection des biens publics, il aurait mis à la disposition du magistrat chargé de l'instruction, des preuves irréfutables mettant en cause Mohamed SAJID, président du Conseil de la ville de Casablanca, Rédouane ME-SOUDI, président de l'arrondissement de Sbata, Noureddine BERGAA, membre de la Commune urbaine, M. SEBKI, directeur du marché, M. ZBIR,

secrétaire général du Conseil de la ville, des responsables de la régie du marché et d'autres employés. Les faits sont graves : décisions de concessions de magasins signées par des élus dans des circonstances douteuses, états de base portant le même numéro de série mais des montants différents, manœuvres et fausses déclarations faisant perdre au marché des sommes d'argent faramineuses.



Lydec: la gestion des ressources humaines est basée sur le clientélisme et le favoritisme au profit des étrangers

Des employés de la Lydec ont déclaré que la société pratique le clientélisme et le favoritisme dans sa gestion des ressources humaines. Les étran-

gers profitent de faveurs pour obtenir les postes de responsabilité au détriment de cadres marocains qualifiés.

10/12/09



9 décembre, journée internationale de lutte contre la corruption

Le Maroc célèbre ce mercredi à l'instar de la communauté internationale, la sixième journée internationale anti-corruption, sur le thème « Ne laissons pas la corruption tuer le développement ». Cette journée a été créée par les Nations Unies (ONU) à l'occasion de la signature de la Convention anti-corruption (UNCAC) le 9 décembre 2003. Après 3 ans d'efforts de 129 pays pour agir contre la

corruption au niveau mondial, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté la résolution 58/4 le 31 octobre 2003, avant de signer la convention quelques semaines plus tard.

<http://www.yabiladi.com/article-societe-3566.html>

10/12/09

LE MATIN Lutte contre la corruption: Transparency salue les efforts du Maroc

Pour la première fois, Transparency International a mis en valeur les efforts fournis par le Maroc dans sa lutte contre la corruption. La déclaration est de Mohamed ABBOU, ministre chargé de la modernisation des secteurs publics, lors d'une journée

d'information sur le bilan de la 3^{ème} conférence des Etats parties à la convention des Nations Unies contre la corruption, qui a eu lieu du 7 au 13 novembre 2009 à Doha.

أخبار اليوم Projet de loi concernant l'accès à l'information et la protection des dénonciateurs de la corruption

Plusieurs décisions ont été prises lors de la 3^{ème} session de la conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, tenue à Doha entre le 9 et le 13 novembre 2009 : le recouvrement des avoirs volés ou détournés, l'assistance technique dans la lutte contre la corruption, la création d'un groupe de travail intergouvernemental pour l'échange d'informations et d'expériences entre les Etats parties et l'organisation de la 4^{ème} session de la Conférence au Maroc en 2011. C'est ce qui a été présenté hier par l'Instance centrale de préven-

tion de la corruption, lors de la journée d'information. De même Mohamed ABBOU, ministre chargé de la modernisation des secteurs publics, a révélé la création d'un comité ministériel, placé sous sa direction, chargé de l'élaboration d'un projet de loi concernant l'accès à l'information et la protection des dénonciateurs de la corruption. Le comité est chargé également de la révision du droit pénal en vue de réexaminer les peines prévues pour sanctionner la corruption.

الصباح Licenciement pour corruption

Le Général Haddou AHJAR des forces auxiliaires de la région du Nord, a licencié 5 agents opérant à Tazaghine, dans les environs de Nador,

pour leur implication dans des affaires de corruption et de trafic de drogue.

المساء La Cour d'appel de Meknès décidera aujourd'hui du sort du maire de la ville

Il est prévu que la Cour d'appel de Meknès se prononce, le jeudi 10 décembre, dans l'affaire du maire de la ville, Ahmed HILAL. Le PJD a déposé plainte contre le maire, et a demandé l'annulation de

son élection. Selon ce parti, Ahmed HILAL ne peut être maire de la ville en raison de son implication dans une affaire d'escroquerie.

10/12/09



Journée internationale anti-corruption: Le Maroc reste très touché par la corruption

A l'instar des autres pays du monde, le Maroc a célébré mercredi la journée internationale de lutte contre la corruption. La lutte contre ce fléau constitue l'une des préoccupations majeures du gouvernement. Cependant, tous les indices montrent que la moralisation de la vie publique dans laquelle

s'est engagé le pays, depuis des années, n'a pas abouti aux résultats attendus. Ce constat est confirmé par les derniers résultats de l'IPC de Transparency International, qui classe le royaume parmi les pays les plus corrompus en occupant la 89^{ème} position.

11/12/09



Education: Gouvernance et transparence dans la gestion du secteur éducatif

L'Université Mohammed V-Souissi, en partenariat avec Transparency Maroc, organise, le mardi 15 décembre, une journée d'études sur le thème: « Gouvernance et transparence dans la gestion du secteur éducatif ». Ce sera aussi l'occasion de présenter les conclusions du rapport national d'éva-

luation de Transparency Maroc, dans le cadre du projet Africa Education Watch de Transparency International. Les organisateurs présenteront également le programme de l'UNESCO sur la question de la gouvernance du secteur éducatif.

L'OPINION

La tenue au Maroc de la conférence des Etats parties à la convention contre la corruption, une reconnaissance internationale

Le choix du Maroc pour la tenue de la 4^{ème} Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption en 2011, est une reconnaissance par la communauté internationale de la politique ouverte et des efforts que déploie le Royaume pour la moralisation de la vie publique, a déclaré Mohamed ABBOU, ministre chargé de la modernisation des secteurs publics. A travers l'orga-

nisation de cette conférence, le Maroc entend réaffirmer sa volonté politique de poursuivre les réformes relatives à la promotion de la transparence, a indiqué M. ABBOU dans un exposé donné mercredi à Rabat, lors d'une journée d'information organisée par l'Instance centrale de prévention de la corruption sur le bilan de la 3^{ème} conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies.

11/12/09

L'opinion

La corruption, une réalité incontournable à éradiquer par l'éducation et la sensibilisation

La corruption devient une réalité incontournable qu'il faudrait éradiquer dès l'enfance, à travers une éducation sensible au phénomène, des ouvrages scolaires qui traitent de la problématique et une sensibilisation à tout niveau. Transparency International a initié, au niveau de sept pays africains dont le Maroc, un projet d'Observatoire de l'éduca-

tion en Afrique, une forme de partenariat pour une bonne gouvernance et une meilleure gestion des écoles publiques. C'est dans ce cadre que Transparency Maroc a édité un petit recueil sur la nécessité de ressources pérennes et d'infrastructures de gestion participative au niveau des écoles publiques.

Scandale financier à Marrakech

Des dossiers chocs commencent à révéler les circonstances douteuses de la grande faillite du conseil communal de la ville de Marrakech. Le conseil a renouvelé son contrat avec la société espagnole « Marrakech tour », qui exploite les bus touristiques de la ville, pour un montant de 275 millions de centimes, alors que le même contrat avait

été attribué 5 ans auparavant pour 6 millions de centimes. L'absence de justificatifs de la différence entre les deux montants est absente des comptes du conseil, ce qui soulève bon nombre d'interrogations.

Mohamed ABBOU: La corruption est un fléau qui revêt des formes diverses

Lors de la conférence organisée jeudi, par la délégation marocaine à la conférence internationale de Doha, Mohamed ABBOU, ministre chargé de la modernisation des secteurs publics, a indiqué que les textes de loi concernant la déclaration des patrimoines sont prêts. Ils permettront de renforcer la législation nationale en matière de lutte contre la corruption, mais aussi de promouvoir une culture de transparence et d'intégrité dans la gestion des affai-

res publiques. Mohamed ABBOU a ajouté que la corruption reste un phénomène très répandu qui revêt diverses formes et dont la réduction exige des mesures concrètes. Les efforts consentis dans ce domaine n'ont pas suscité les réactions espérées de la société, ce qui rappelle l'importance de la sensibilisation sur les valeurs de citoyenneté, d'intégrité et de transparence.

FOCUS

09/12/09

LE TEMPS Journée internationale anti-corruption

Nous fêtons aujourd'hui la sixième Journée internationale anti-corruption, créée par l'ONU à l'occasion de la signature de la Convention anti-corruption (UNCAC) le 9 décembre 2003. A cette

date, plus de 100 pays s'étaient, pour la première fois dans l'histoire, globalement prononcés en faveur de la lutte et de la prévention de la corruption.

THE CANADIAN PRESS

Des milliers de manifestants contre la corruption en Indonésie

A l'occasion de la journée internationale anti-corruption, des milliers de personnes se sont rassemblées en Indonésie mercredi pour deman-

der au gouvernement d'agir contre la corruption généralisée chez les hommes politiques, les policiers et d'autres fonctionnaires.



le JDD.fr

Corruption: Europe Ecologie s'engage

A l'occasion de la journée mondiale de la lutte contre la corruption, Europe Ecologie a annoncé mercredi le lancement d'une "alerte citoyenne" contre la suppression des "outils de contrôle financier et les moyens de la justice". Le mouvement évoque "la dépenalisation du droit des affai-

res ; la suppression des juges d'instruction en cours ; la suppression des chambres régionales des comptes annoncée". "Ces mesures entraveront en France la lutte contre la corruption et la délinquance financière" déplore Europe Ecologie.

10/12/09

AFP

Mauritanie: 36 millions d'euros réclamés aux hommes d'affaires arrêtés

Le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, a affirmé que les trois hommes d'affaires en garde à vue depuis le 3 décembre dans le cadre de la "lutte contre la gabegie" allaient devoir rembourser plus de 14 milliards d'ouguiyas (36 millions d'euros). Le président mauritanien dont le

pays célèbre mercredi la journée internationale de lutte contre la corruption par une marche populaire de soutien à sa politique anti-corruption, a martelé avec force sa détermination à "combattre la gabegie sous toutes ses formes".

10/12/09

CRI^{online}**La corruption entrave la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement indique Ban Ki-moon**

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a indiqué mercredi, à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre la corruption,

que la corruption est "l'un des principaux obstacles" aux efforts pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

lesoleil
MULTIMEDIA**LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : Le Premier ministre promet plus de moyens à la Commission nationale**

A l'instar de la communauté internationale, le Sénégal a célébré hier la journée internationale de lutte contre la corruption. La cérémonie officielle a eu lieu à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères. Présidant les travaux, le Pre-

mier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye a promis plus de moyens matériels, humains et institutionnels à la Commission nationale de lutte contre la non-transparence, la corruption et la concussion (Cnlcc).

LA
TRIBUNE.fr**Lutte contre la corruption internationale : "la France plutôt un bon élève"**

La convention OCDE contre la corruption fête ses dix ans. Daniel Lebègue, président de Transparency International France, en fait le bilan. Selon lui cette convention a constitué une avancée incontestable dans la lutte internationale contre la corruption puisqu'elle a érigé en délit ce qui était

une pratique courante tolérée par de nombreux Etats. Il ajoute que la France est plutôt un bon élève. Elle a été le premier Etat du G8 à transposer en droit national la convention de l'Onu (Merida) sur la corruption.

DIVERS

05/12/09

Le Monde.fr Côte d'Azur : le sénateur VESTRI (UMP) balaie les soupçons de corruption

Le sénateur-maire UMP de Saint-Jean-Cap-Ferrat, René VESTRI, a balayé, dans un entretien à Aujourd'hui en France/Le Parisien, les soupçons de corruption et de blanchiment d'argent qui pèsent sur lui en matière de projets immobiliers. "Je n'ai

absolument rien à voir avec ce projet, ni de près ni de loin", a-t-il déclaré concernant le projet de construction d'une gigantesque tour à Monaco. "Je suis choqué d'être associé à une affaire de corruption. Ce qui arrive à mes proches est lourd à gérer", a-t-il ajouté.

Le Monde.fr Soupçons de corruption autour du président du conseil général PS des Bouches-du-Rhône

Le président du conseil général des Bouches-du-Rhône, le sénateur socialiste Jean-Noël GUERINI, et son frère Alexandre, ne s'expriment désormais plus que par l'intermédiaire de leurs avocats. L'affaire a démarré au mois de janvier par une enquête préliminaire ouverte par le parquet

après réception d'une lettre anonyme. Sans qu'il soit cité nommément, le président Jean-Noël GUERINI est implicitement mis en cause. L'auteur de ce courrier décrit un trafic d'influence auquel se livrerait son frère cadet, Alexandre.

L'EXPRESS.fr Manifestation monstre à Rome contre Silvio BERLUSCONI

Par dizaines de milliers, des Italiens ont défilé samedi dans les rues de Rome pour réclamer la démission de Silvio BERLUSCONI et sa

comparution devant les tribunaux pour corruption.

08/12/09

TV5MONDE Rwanda: le régime en croisade contre la corruption

Ministres, parlementaires, hauts fonctionnaires: pas une semaine ou presque sans qu'un nouveau dignitaire passe derrière les barreaux au

Rwanda, où le régime a décrété une "corruption tolérance zéro".

08/12/09

**Ban Ki-moon appelle à l'adhésion de "tous" à la campagne de lutte contre la corruption**

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Ban Ki-moon, a exhorté mardi, "toutes les nations" à adhérer à la campagne de lutte contre la corruption lancée par l'ONU, pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

"La Convention des Nations Unies contre la corruption est l'instrument juridique le plus solide dont dispose la communauté internationale pour lutter contre la corruption et assurer le triomphe de l'intégrité", a rappelé Ban Ki Moon dans son message.

09/12/09

**La justice juge illégal le dispositif d'alerte de Dassault Systèmes**

Dans un arrêt rendu ce mardi, la Cour de cassation a jugé qu'en mettant en place un système d'alertes, confidentiel et potentiellement anonyme de lutte contre la corruption, le spécialiste

français des logiciels industriels va au-delà de ce qu'autorise la Commission nationale informatique et libertés (Cnil).

**Le maire de Kaboul condamné pour corruption**

Les autorités afghanes ont annoncé hier la condamnation à quatre ans de prison du maire de Kaboul, pour abus de pouvoir à la suite d'une enquête sur une vaste affaire de corruption. Mais les

services du maire ont affirmé que ce dernier, Abdul Agad Sayebi, était toujours à son poste et travaillait normalement.

**Les Européens convaincus que leurs politiciens sont corrompus**

Une enquête Eurobaromètre a révélé, mercredi, que plus de 80% des citoyens européens considèrent que la corruption gangrène les institutions nationales (83%), régionales (81%) et locales

(81%) dans leur pays. Il y a deux ans, en 2007, ce sentiment était partagé par 70% des personnes interrogées.

09/12/09

**Corruption: Siemens fait payer des millions à ses anciens dirigeants**

Le groupe allemand Siemens a annoncé mercredi que six anciens dirigeants, dont ses expatrons Heinrich von Pierer et Klaus Kleinfeld, allaient payer des millions d'euros de dédommagements en rapport avec un vaste scandale de corrup-

tion. Au total, ce sont désormais neuf anciens dirigeants du conglomérat qui ont accepté de payer pour éviter des poursuites, selon un communiqué du groupe. M. von Pierer va à lui seul payer cinq millions d'euros.

10/12/09

**Le sénateur Flosse reconnaît "un enrichissement personnel"**

L'ex-président de la Polynésie française, incarcéré voilà un mois, a admis avoir perçu des sommes destinées à régler des dépenses purement personnelles comme le paiement de pensions alimentaires.

**MAN SE : deux amendes de 75,3 Millions d'euros pour corruption.**

Les enquêtes ouvertes contre le groupe MAN, pour corruption présumée de 2002 à 2009, ont été closes aujourd'hui par le tribunal de Mu-

nich avec la condamnation acceptée à une double amende de 75,3 millions d'euros pour les filiales MAN Nutzfahrzeuge AG et MAN Turbo AG.

Qu'est-ce que la Journée mondiale anti-corruption?

Le 9 décembre, journée internationale contre la corruption, vient célébrer la signature de la Convention des Nations Unies contre la corruption, le 9 décembre 2003. Cette convention est le résultat de 3 ans d'efforts de 129 pays pour agir contre la corruption au niveau mondial. Elle établit de nouvelles normes et constitue une avancée considérable en

matière de recouvrement des avoirs illicites envoyés à l'étranger. Mais son succès exige une volonté politique et un engagement à assurer le suivi de sa mise en œuvre.

Contact :

TRANSPARENCY MAROC :

**Observatoire de la corruption,
Résidence Kays, Immeuble D, Rue
Oum Errabiaa, App 14, Agdal, Rabat.**

Tél : +212 537 778 001

Fax : +212 537 778 010

E-mail : onc@menara.ma

Site : www.transparencymaroc.ma